


<p>PLR Les Libéraux-Radicaux</p> <hr/> <p>Vétroz - Magnot</p>	<p><i>Conseil Général de Vétroz</i></p>	
	<p>Question écrite au Conseil Municipal</p>	<p>Législature 2017-2020</p>

CONCERNE : CONTROLES RADAR

Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,

Réunis à l'occasion d'une séance de préparation le jeudi 14 septembre dernier, les Conseillers Généraux du groupe Libéral-Radical ont manifesté la volonté de vous faire parvenir les questions écrites suivantes, en vous demandant de bien vouloir prendre position sur ce qui suit :

Suite à ma question lors de la dernière séance du Conseil général, la Commune m'a transmis les statistiques des contrôles radars effectués à Vétroz entre 2013 et 2017. Ces statistiques étant partiellement incomplètes (chiffres manquants dans certaines cases) mes questions traiteront uniquement de la fréquence et de l'emplacement de ces contrôles.

Pour revenir à ma question initiale, elle faisait suite à la remarque de M. Nicolas Berner sur le fait que l'on désire mettre la future route des Ateliers à 60km/h afin que les gens y roulent à 80km/h. J'ai l'impression, et je ne suis pas le seul selon les échos qui me parviennent, qu'il en est de même pour les zones 30km/h actuellement en place. On informe notre jeunesse qu'on y roule à 30km/h alors qu'on laisse les voitures y circuler à 50km/h ce qui crée un faux sentiment de sécurité.

Entre mai 2013 et juillet 2017, les statistiques relèvent 110 contrôles de vitesse dont la grande majorité sont effectués sur la route cantonale. Seulement 22 contrôles ont été effectués dans les zones à 30km/h du village dont seulement 3 en 2016 et 2 en 2017. Aucun contrôle n'a été effectué en 5 années sur l'Avenue de la gare qui est un des axes principaux de notre village.

Est-ce que la Municipalité est satisfaite du nombre et de l'emplacement des contrôles actuellement effectués dans notre village ? Quel est l'intérêt d'avoir abaissé la vitesse dans nos rues si nous ne la faisons pas respecter ?

Ces questions devront se poser également dans le futur projet communal de mobilité douce qui inonde la Commune de zones à 30km/h.

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez les présentes questions et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 15 septembre 2017.

Daniel Roh, Vice-Président du Conseil général